

NATEXIS PRIVATE EQUITY
Société Anonyme
au capital de 438 456 130 €
Siège social : 5-7, rue de Monttessuy - 75007 PARIS
301 292 959 RCS PARIS

G 5886
--000--

Pour extrait certifié conforme
Paris, le 09 JAN. 2007
Le secrétaire du Conseil
NATIXIS
Jean-René BUREL

Grefe du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R

22 JAN. 2007
6983

N° DE DÉPOT

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 DECEMBRE 2006**

NOMINATION DE DIRECTEURS GENERAUX

Jean DUHAU après avoir fait le point sur le développement de l'activité de Natexis Private Equity et de ses filiales ainsi que sur l'élargissement du périmètre du pôle à la gestion de fortune qui se traduit par une extension de son propre domaine de responsabilité, présente un projet de réorganisation partielle de ses services internes et de ses moyens de gouvernance.

A ce titre il est prévu de créer deux directions générales rattachées au Directeur général : une Direction France et une Direction internationale et des fonds de fonds.

J. DUHAU propose de nommer :

- François BAUBEAU, actuellement Directeur général adjoint, responsable de la Direction France en qualité de Directeur général délégué,
- et Jean-Louis DELVAUX responsable de la Direction internationale en qualité de Directeur général adjoint.

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, et sur proposition du Directeur général :

- nomme Monsieur François BAUBEAU, précédemment Directeur général adjoint, Directeur général délégué responsable de l'activité de Private Equity en France ;
- approuve la nomination de Monsieur Jean-Louis DELVAUX comme Directeur général adjoint, responsable de l'activité de Private Equity à l'international ainsi que de l'activité des fonds de fonds.

Ces nominations sont faites pour une durée illimitée.

Les pouvoirs de M. BAUBEAU sont ceux que lui confère la loi dans le respect de l'objet social et dans la limite :

- des pouvoirs qui sont attribués par les statuts tant au Conseil d'administration qu'à la Direction générale,
- des pouvoirs qui ont été attribués au Directeur général par le Conseil d'administration du 23 avril 2003.

M. BAUBEAU ne pourra toutefois engager la société à l'égard des tiers que dans la limite du périmètre de compétence qui lui est attribué et qu'en fonction des décisions prises en comités d'investissement ou en comité de direction.

Monsieur Jean-Louis DELVAUX recevra les délégations de pouvoir nécessaires que le Directeur général voudra bien lui confier.

Il est précisé que MM. BAUBEAU et DELVAUX sont tous deux salariés de Natexis Private Equity (prochainement Natixis Private Equity) et que leurs nouvelles fonctions ne donneront pas lieu à rémunération spécifique.

M. BAUBEAU déclare satisfaire à toutes les obligations légales requises et n'être frappé par aucune incapacité ou interdiction qui pourraient lui interdire l'exercice de ces fonctions.

MM. BAUBEAU et DELVAUX remercient le Conseil de la confiance qui leur est accordée et acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées.

.....